



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT
MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE
TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 12 mars 2024

DELIBERATION N° 2024-03-01

Quorum non atteint

Le douze mars deux mille vingt-quatre, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le quatre mars deux mille vingt quatre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Frédérique LARDET. MM. François ASTORG, Antoine GRANGE, Jean-François GIMBERT, Christian ANSELME, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAND, René ALLAMAND, André SAINT MARCEL, Christian LEPINARD.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Jacqueline CECCON, Sylvie LE ROUX, Karine FALCONNAT, MM. Pierre AGERON, Henri CARELLI.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Laurence GODENIR. MM. Marc PAGET, Sébastien SCHERMA
Était également présente à la séance, avec voix non délibérative : Mr Michel LUCIANI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Délégués titulaires présents : Mme Isabelle VENDRASCO. Mr Yannick CLEVY

.....

Conformément à la convocation du 4 mars 2024, le Comité Syndical s'est réuni le mardi 12 mars à 17 heures avec pour ordre du jour :

- ✓ Approbation du Procès-verbal du comité du 16 janvier 2024
- ✓ Compte de gestion du receveur 2023
- ✓ Compte administratif 2023
- ✓ Affectation des résultats
- ✓ Présentation du budget primitif 2024
- ✓ Modification n°2 du PLUi de la CC Rumilly Terre de Savoie
- ✓ Modification n°2 du PLUi du Pays d'Alby
- ✓ Modification n°1 du PLU de Veyrier-du-Lac
- ✓ Elaboration du RLPi du Grand Annecy

Après 20 minutes d'attente, 20 personnes présentes pour un quorum à 22, le Président informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au Lundi 18 mars à 17h, en salle du conseil de la mairie de Poisy.

Ainsi fait et constaté à Annecy, le 12 mars 2024.



Le Président

Antoine de Menthon
Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le.....
et de la publication du
Le Président,